



**Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE**  
**Section de la Haute Loire**  
17, rue des moulins – BP351  
43012 LE PUY EN VELAY CEDEX  
fo.ddfip43@dgfip.finances.gouv.fr  
**Site local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/043/>**

## Compte rendu du CHS-CT du 5 juillet 2019

La convocation de ce CHS-CT a été provoquée en urgence absolue par l'intersyndicale des représentants des personnels FO-DGFIP, CGT-FIP et SOLIDAIRES FIP afin d'alerter la direction sur les risques graves et imminents que porte le projet de « géographie revisitée » sur les missions de services publics et ses conséquences sur la santé des agents.

L'ordre du jour proposé par la direction était :

- « nouveau réseau de proximité : information et échanges ».

Les représentants des personnels ont dénoncé cet ordre du jour qui ne correspondait pas à leur demande : pour eux, le point le plus important est celui de la santé et des conditions de travail actuelles des agents.

La direction rectifie alors en indiquant qu'elle souhaitait aborder les méthodes employées et les mesures à prendre.

Préalablement aux débats, l'intersyndicale a lu la déclaration liminaire suivante :

*« Madame la Présidente,*

*Un seul point à l'ordre du jour de ce CHSCT : « Nouveau réseau de proximité information et échanges ». D'ores et déjà , la proximité est de trop dans cet intitulé car c'est un nouveau réseau qui est annoncé, mais de proximité, il n'en a que le nom ! Fin de l'aparté.*

*A la DGFIP, le projet de « géographie revisitée » remet gravement en cause les implantations territoriales mais également nos missions, avec à la clef la perspective de suppressions d'emplois par milliers.*

*La note d'orientation du CHSCT fait de la prise en compte de la santé, la sécurité et des conditions de travail dans la conduite des projets de réorganisations et de regroupements de services une priorité. Cette affirmation est la reconnaissance par l'administration d'un risque grave et imminent sur la santé des agents. De ce fait , elle prend une lourde responsabilité par rapport aux conséquences qui pourraient en découler.*

*Si nous vous avons demandé de tenir ce CHSCT en urgence absolue c'est surtout pour parler de la santé des agents mais aussi faire suite à l'envahissement du dernier CTL, qui a révélé beaucoup de choses.*

*Tout d'abord, la présence de plus de 160 collègues a montré leur détermination face à un véritable plan social qui se dresse devant eux.*

*Ensuite, à travers leur discours, nous avons bien discerné le lien fort à leur travail et la peur de le perdre ou du moins de ne plus l'exercer dans les mêmes conditions. Cet envahissement a au moins eu le mérite de crever l'abcès et de permettre aux collègues de dire ce qu'ils avaient sur le coeur.*

*Par des prises de paroles émouvantes, ils ont manifesté un important mal-être, en lien direct avec leur travail. Les membres du CHSCT insistent sur ce point pour vous rappeler que vous êtes directement concernée. En effet vous êtes responsable de la santé des agents sur leur lieu de travail.*

*Enfin, la situation psychologique des agents du 43 vous incombant, **vous devez, Mme La Présidente, prendre toutes vos responsabilités et informer votre hiérarchie des risques graves et imminents que porte ce projet sur les missions de service public. Votre responsabilité est de proposer le retrait pur et simple de ce projet, sinon vous risquez de devenir coupable.***

*Par ailleurs, Mme La Présidente, vous nous avez dit plusieurs fois que vous désiriez faire de la concertation avec nous : notre réponse a été le boycott de vos CTL et réunions d'informations.*

*Sachez que la définition de la concertation est « l'action, par plusieurs personnes, de s'accorder en vue d'un projet commun. La **concertation** se distingue de la négociation en ce qu'elle n'aboutit pas nécessairement à une décision, mais qu'elle vise à la préparer. »*

*Or là nous n'avons aucun projet en commun !!! Vous ne faites, en définitive, que de l'information.*

*Notre but à nous est LE RETRAIT PUR ET SIMPLE DE CE PROJET DE NOUVEAU RESEAU.*

*L'Intersyndicale 43 »*

Le CHS-CT s'est ouvert en présence du Dr Hélène GUILLAUME- médecin de prévention et de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail Ludovic THIEBAUT.

En réponse à la liminaire : la Présidente considère que les conditions de vie au travail sont un sujet à aborder **après** la validation du projet !

Les représentants **FO-DGFIP** s'élèvent vivement contre cette vision des choses : « la direction ne comprend pas que le mal-être est présent dès maintenant! On ne parle pas de fin d'année ! Nous sommes là aujourd'hui pour acter une situation actuelle et la Direction ne pourra pas s'en dédouaner ! »

Les représentants des personnels interviennent sur la manière de communiquer qui est inqualifiable au plan déontologique.

**FO-DGFIP** dénonce la méthode qui consiste à diffuser un plan de restructuration sans aucune explication et même pas une lettre d'accompagnement qui sur le plan humain aurait été le minimum demandé.

La réponse embarrassée de la direction est que la date de communication du projet a été incertaine jusqu'au bout ; elle a été prise de court ! La Présidente fait son mea-culpa sur la méthode ; elle avait prévu de donner des explications aux réunions d'informations avec les personnels (programmées les 27 et 28 juin); soit...3 semaines après la publication du projet !

Les personnels avaient le temps d'angoisser ! On se moque d'eux !

**FO-DGFIP** dénonce également l'attitude de la DG envers les représentants nationaux des personnels qui ont été complètement zappés sur le sujet. Pour preuve, le fameux « guide de la concertation », qui est le plan de bataille de la DG sur son projet de nouveau réseau, n'a même pas été présenté aux OS ! Il le sera au Comité Technique de Réseau prévu le 9 juillet, soit 1 mois après les annonces !

Pour **FO-DGFIP** ce n'est pas de la démocratie, c'est imposé ! Et cela rappelle une bien mauvaise période de notre histoire !

Revenant sur le projet lui-même, les représentants des personnels ont aussi vertement critiqué la propagande de la DG et de la direction locale sur les points de contact.

Le mensonge est bien la règle dans le plan de communication car au final tout le monde sait bien que ces points de contact ne perdureront pas !

Pour **FO-DGFIP** la question posée est : quelles sont nos missions et par qui doivent-elles être exercées ? La réponse n'étant évidemment pas dans les conclusions du rapport CAP22, elle doit être posée à ceux qui sont légitimes : les citoyens ou tout au moins à leurs élus qui n'ont pas été impliqués!

Le ton montant, **FO-DGFIP 43** déclare que la directrice n'est qu'une marionnette qui fait ce qu'on lui dit de faire et surtout de ne pas faire !...

**FO-DGFIP** s'exprime ensuite sur la question cruciale des suppressions d'emplois qui sont le but ultime des restructurations annoncées.

DARMANIN est un véritable magicien qui tout en supprimant des emplois, propose de créer nombre de Maisons France Services !

La réalité est tout autre puisque, comme l'a confirmé la Directrice lors du CTL envahi du 21 juin, les agents de la DGFIP n'ont pas vocation à aller dans ces sites.

Revenant sur la situation des agents du département, **FO-DGFIP** indique que nos représentants nationaux ont déjà porté en CHSCT-M les inquiétudes et angoisse des agents ; le problème n'étant pas propre à la Hte-Loire. Le parallèle est fait avec ce qui s'est passé à FRANCE TELECOM ; la DGFIP est dans la même démarche notamment avec son plan « com ».

Le médecin de prévention intervient alors pour donner des éléments confirmant le mal-être actuel des agents :

- elle confirme une inquiétude globale sur l'avenir professionnel par rapport aux restructurations
- une angoisse par rapport aux nouveaux métiers
- une angoisse par rapport aux conditions de vie, notamment les déménagements induits
- une angoisse par rapport aux charges de travail

Son sentiment est que les personnels sont en perte de repères, de valeurs...

Tout est dit ! Et confirme bien ce que les représentants des personnels affirment depuis longtemps !

**FO-DGFIP** rappelle les résultats de l'Observatoire Interne du ministère pour le département : 16% d'agents optimistes et 22% motivés.

Gageons qu'aujourd'hui ces piètres résultats auront encore plongé!

Cela justifie d'autant plus la tenue du CHS-CT de ce jour et la mise en garde faite à la Direction.

L'intersyndicale présente alors une motion soumise au vote du CHS-CT :

*« Suite à la réforme qui secoue notre ministère sur le nouveau réseau de proximité, les membres du CHS-CT de Hte-Loire ont constaté une grande détresse des agents du département.*

*Lors de l'envahissement du CTL du 21 juin 2019 par 160 agents du département, ce mal-être et cette grande détresse ont pu être constatés quel que soit le grade.*

*La Présidente du CHS-CT en a, d'ailleurs, été directement témoin.*

*Les membres du CHS-CT ont provoqué ce jour la convocation du CHS pour alerter la direction sur les risques graves et imminents que porte ce projet sur les missions de services publics et sur les conséquences sur la santé des agents dont la Directrice départementale porte la responsabilité ;*

*Les membres du CHS-CT demandent le retrait pur et simple de ce projet et l'ouverture d'un véritable débat avec tous les acteurs, les élus, les personnels et les citoyens, sur la place et le devenir des services publics.*

*Les membres du CHS-CT demandent à la direction de la Hte-Loire de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de garantir la santé et la sécurité des agents du département de la Hte-Loire »*

**Cette motion a été votée à l'unanimité des représentants des personnels.  
La direction ne pourra pas dire qu'elle n'a pas été prévenue !**

Passablement énervés (et c'est un euphémisme!) par l'attitude de la direction qui tout long de ce CHS-CT a confirmé son zèle à appliquer les consignes ministérielles sans un brin de considération ou d'humanité pour les personnels, les représentants **FO-DGFIP** ont fait un rappel des fondamentaux : **les services publics sont la base de la République** .

Si on passe outre, nous nous dirigeons vers de bien mauvaises périodes...

Sauf si nous prenons notre destin en main et nous nous préparons dès maintenant au rapport de force pour une grève dans l'unité jusqu'au retrait final de ce funeste projet.

Les représentants **FO-DGFIP**: **Robert GAGNE - Jocelyne LIMAGNE**

**Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques**

**BULLETIN D'ADHESION**

(À renvoyer à Robert GAGNE, Trésorerie du PUY VILLE ou à Jocelyne LIMAGNE, C des F P du Puy)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ signature

66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu